

24 JAN. 2012

465

2XB SYSTEMS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : Rés. « DUCAL »
c/o M. Anders B. LADEFOGED
Port Marina Baie des Anges
06270 VILLENEUVE LOUBET

.....
R.C.S. ANTIBES : en cours d'attribution

PROCÈS-VERBAL
D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU
01 JANVIER 2012

L'an deux mille douze,
Le premier janvier,
A dix heures,

Les actionnaires de la société 2XB SYSTEMS, société par actions simplifiée au capital de 1.000 € divisé en 1.000 actions de 1 €, ayant son siège social à VILLENEUVE LOUBET (06270), c/o Monsieur Anders B. LADEFOGED, rés. « DUCAL », Port Marina Baie des Anges, se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire, suite à la constitution de ladite société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée, à l'entrée en séance, par les membres de l'assemblée.

Monsieur Perry Charles BUTLER préside l'Assemblée.

Le président constate que Monsieur Perry Charles BUTLER, propriétaire de 950 actions, et Monsieur Anders Brask LADEFOGED, propriétaire de 50 actions, sont présents.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Sur le bureau sont posés les documents suivants :

- La feuille de présence.
- Le projet des résolutions soumises à l'assemblée.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Nomination d'un président
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis lecture est donnée du projet des résolutions soumises à l'Assemblée.

Le président ouvre ensuite le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :



PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Anders Brask LADEFOGED, né le 19 août 1955 à HORSOLM, DANEMARK, de nationalité danoise, demeurant à VILLENEUVE LOUBET (06270), résidence « DUCAL », Port Marina Baie des Anges, pour une durée indéterminée aux fonctions de gérant de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide que pour l'exercice de ses fonctions, Monsieur Anders Brask LADEFOGED reçoit les pouvoirs ainsi que stipulés dans les statuts de la 2XB SYSTEMS SAS et ne percevra aucune rémunération.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

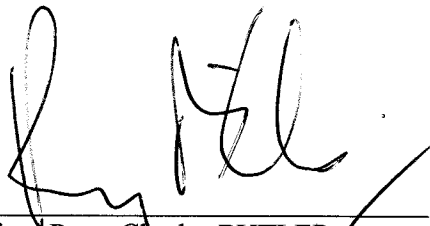
De tout ce que dessus, les associés ont dressé et signé le présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

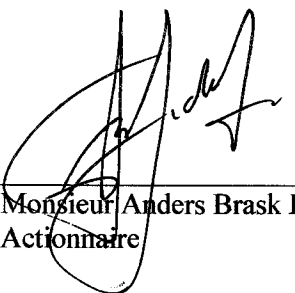
-----000-----

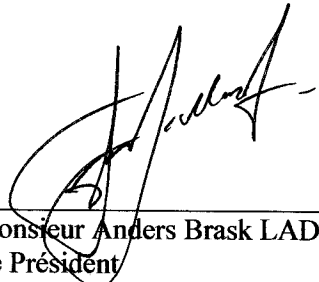
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.


Monsieur Perry Charles BUTLER
Président de l'Assemblée et Actionnaire

*Bon pour acceptation
des fonctions de président.*


Monsieur Anders Brask LADEFOGED
Actionnaire


Monsieur Anders Brask LADEFOGED
Le Président
(« Bon pour acceptation des fonctions de président »)